

**Mémoire au sujet du Rapport sur la mise en œuvre
du Plan d'action gouvernemental 2008-2013
en matière d'agression sexuelle**

présenté à la

Commission des relations avec les citoyens

par le



Mars 2015

Table des matières

Préambule	3
Présentation du Regroupement des organismes ESPACE du Québec	3
Son analyse	3
ESPACE sur le terrain	4
Une expertise reconnue	5
Bons coups de la mise en œuvre Plan d'action gouvernemental 2008-2013	6
Obstacles dans la mise en œuvre	8
L'omniprésence du dossier intimidation	8
L'hypersexualisation	9
Les mythes et préjugés	9
La résistance de certains milieux face à la prévention de la violence	10
Le manque chronique d'argent récurrent freine l'action	10
Défis pour un prochain plan d'action gouvernemental	11
Rejoindre la population massivement	11
Garder le cap sur les objectifs et l'analyse en se centrant sur les besoins	11
Rejoindre les parents	11
Recommandations et pistes de solutions	12
Traiter de la violence dans sa globalité	12
Axer sur la prévention dès la petite enfance	12
Mettre en place des cours d'éducation à la sexualité dans les écoles	12
Financer les organismes communautaires : ça rapporte beaucoup	13
Soutenir les milieux éducatifs	13
Remettre en valeur les orientations en matière d'agression sexuelle	13
Reconnaître l'expertise des organismes communautaires	14
Développer des moyens pour rejoindre les parents	14
Développer une compréhension de la résistance de certains milieux	14
Annexes	15
Membres du Regroupement des organismes ESPACE du Québec	16
Les coûts de la non-prévention	17

PRÉAMBULE

Le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ) réunit onze organismes communautaires autonomes, répartis dans dix régions administratives (la liste se trouve en annexe). Leur champ d'action se situe en prévention de toutes les formes de violence faites aux enfants, dont la violence sexuelle. Prévenir la violence, c'est donner aux enfants les moyens de se protéger contre toute forme d'agression, mais aussi et grandement, de sensibiliser les adultes à leur rôle en prévention et les outiller pour venir en aide aux enfants.

Appuyés sur une analyse sociale féministe et une approche en prévention forte des 30 années d'expérience du ROEQ et des organismes ESPACE, nous vous partagerons les bons coups et les obstacles que nous avons identifiés dans la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013, les défis pour un prochain plan d'action gouvernemental et nos recommandations.

PRÉSENTATION DU REGROUPEMENT DES ORGANISMES ESPACE DU QUÉBEC

Pour que toujours plus d'enfants puissent vivre une enfance en sécurité et sans violence, le ROEQ vise à renforcer les organismes ESPACE du Québec et les soutenir dans leurs actions vouées à prévenir la violence faite aux enfants. Il regroupe et accrédite les organismes ESPACE au Québec, et s'assure du respect des valeurs, des principes et de l'analyse qui doivent sous-tendre les actions d'ESPACE.

Le ROEQ voit à maintenir un programme éducatif de qualité qui répond aux besoins des enfants et des adultes du Québec ainsi qu'aux exigences des milieux de vie des enfants en matière de prévention de toutes les formes de violence. Il travaille à développer les outils de prévention et de promotion d'ESPACE, de son programme et des organismes.

Le ROEQ demeure au fait de l'actualité et des développements touchant de près son champ d'action, appuie des actions communautaires en lien avec sa mission, et représente ESPACE auprès des instances gouvernementales.

SON ANALYSE

Pour le ROEQ et les organismes ESPACE, il importe que les stratégies de prévention de la violence faite aux enfants soient basées sur la réalité des personnes qui en vivent ou en ont vécu, et qu'elles portent une attention particulière aux différents mythes et préjugés qui pourraient contaminer l'analyse de cette problématique. Plus la compréhension est précise et juste, plus les mesures préventives sont efficaces.

Afin de protéger les enfants contre toute forme d'agression, ESPACE a toujours traité de la violence de façon globale, c'est-à-dire sous toutes ses formes, qu'elle soit verbale, physique, psychologique, sexuelle, qu'il s'agisse de négligence ou encore d'intimidation et qu'elle soit le fait d'un adulte ou d'un autre enfant.

www.espacesansviolence.org

La violence est considérée comme un exercice abusif de pouvoir par une personne en situation de force pour contrôler, par différents moyens, une autre personne, et ce, dans le but de répondre à ses propres besoins et désirs, sans égard à l'autre. Précisons que le pouvoir n'est pas mauvais en soi, c'est l'abus qu'on en fait qui est problématique.

Ceci explique l'importance que le ROEQ et ses membres accordent aux rapports égaux et aux relations interpersonnelles basées sur le respect et exemptes d'abus de pouvoir ou de toute forme d'exploitation. Conséquemment, nos stratégies de prévention questionnent les inégalités de pouvoir entre les personnes. Elles misent sur la confiance en soi, l'affirmation de soi, le courage et l'entraide communautaire et visent donc le renforcement des enfants, des adultes et des milieux de vie.

Plusieurs principes guident notre action, voici les plus pertinents dans le cadre du présent mémoire:

- ✚ En général, les enfants ont le potentiel pour résoudre des difficultés.
- ✚ La protection des enfants est avant tout la responsabilité de leurs parents, mais aussi celle des adultes de leur communauté.
- ✚ Les adultes ont la responsabilité de croire les enfants, de prendre au sérieux leurs appels à l'aide, puis de les accompagner et de les appuyer dans leurs démarches.

ESPACE tisse et renforce les réseaux naturels d'aide et d'entraide autour des enfants, entre les enfants et les adultes et entre les adultes eux-mêmes. Notre approche vise l'appropriation du pouvoir (empowerment) sur soi-même, son environnement et sa réalité.

Cette approche se distingue nettement de celles, plus traditionnelles, qui visent plutôt le contrôle des victimes potentielles ou des agresseurs.

ESPACE SUR LE TERRAIN

Les organismes ESPACE travaillent auprès des enfants de 3 à 12 ans, avec le soutien des adultes des milieux visités. En effet, ESPACE privilégie une approche par milieu de vie, par exemple, une école ou un milieu de garde, en tentant de sensibiliser l'ensemble des adultes et des enfants qui s'y retrouvent, contribuant ainsi à créer un environnement plus sécuritaire pour les enfants et beaucoup moins attirant pour d'éventuels agresseurs. Pour ce faire, le programme comporte trois volets interreliés et indissociables :

- ✚ Atelier pour le personnel éducatif du milieu où est offert le programme
- ✚ Atelier pour les adultes de l'entourage et pour les parents dont l'enfant participera au programme
- ✚ Ateliers pour les enfants de 3 à 12 ans et adaptés à leur développement (milieux de garde, maternelle, 1er cycle, 2e cycle et 3e cycle du primaire).

ESPACE propose une approche et des méthodes pédagogiques efficaces qui suscitent la participation des enfants par le biais d'ateliers interactifs, de mises en situation et d'exercices adaptés aux différents groupes d'âge.

Les objectifs visés sont:

-  Diminuer la vulnérabilité des enfants face à la violence.
-  Apprendre aux enfants des stratégies de prévention efficaces.
-  Offrir aux enfants qui en ont besoin, la possibilité d'obtenir de l'aide.
-  Sensibiliser les adultes à la violence faite aux enfants et à leur rôle en prévention.
-  Préparer les adultes à recevoir des confidences.
-  Créer des réseaux d'entraide.
-  Informer et conscientiser la population à la prévention de la violence faite aux enfants pour en faire une question d'ordre public.

L'efficacité des ateliers pour enfants et pour adultes a été prouvée scientifiquement et, suite aux recherches de Martine Hébert, PhD, les résultats ont fait l'objet de plusieurs publications scientifiques dans des revues et lors de congrès, au Québec et ailleurs.

Au 31 mars 2014, **381 575 enfants** et **100 418 adultes** avaient bénéficié des ateliers ESPACE.

UNE EXPERTISE RECONNUE

Le ROEQ a été récipiendaire de plusieurs prix:

-  Droits et Libertés 2009 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;
-  Prix de la Fondation Marie-Vincent 1997;
-  Prix d'excellence Persillier-Lachapelle 1995 en Prévention-promotion de la santé et du bien-être;
-  Prix annuel Desjardins 1994 de l'Éducation.

Au fil des ans, l'expertise du ROEQ a été sollicitée par des groupes de travail gouvernementaux et par des groupes de recherche.

Le ROEQ et ses membres sont cités comme ressources sur les sites Web suivants:

-  Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant le dossier violence à l'école
-  Site *Moi je dis non aux agressions sexuelles* du Gouvernement du Québec.

En mars 2008, une motion était adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale afin qu'elle «souligne la 20e année d'existence du Regroupement des organismes ESPACE du Québec et qu'elle souligne leur contribution dans la prévention de la violence faite aux enfants». (Journal des débats, mercredi 19 mars 2008, Vol.40 N° 62). Plus récemment, le député de Jean-Lesage, Monsieur André Drolet, soulignait le 25e anniversaire du ROEQ lors d'une allocution officielle : «Je voudrais remercier chacune des personnes qui font partie des organismes communautaires ESPACE du Québec. Grâce à votre travail et votre dévouement, vous faites en sorte que nos enfants aient une enfance en sécurité et sans violence. Longue vie au Regroupement des organismes ESPACE du Québec. Merci, M. le Président, et bon anniversaire» (Journal des débats, jeudi 20 février 2014, Vol.43 N° 110).

BONS COUPS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2008-2013

D'emblée, précisons que chaque action réalisée pour prévenir et lutter contre les agressions à caractères sexuels est appréciable. Dans le Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013, certaines mesures ont attiré notre attention par leurs retombées positives pour les enfants du Québec. Les voici :

Mesure 1 : Soutenir la promotion des rapports égalitaires entre les filles et les garçons au sein du réseau des services de garde.

Mesure 3 : Promouvoir l'offre de deux sessions de formation sur l'éducation aux rapports égalitaires auprès des commissions scolaires par l'intermédiaire des directions régionales et prendre en considération la problématique des agressions sexuelles dans ces formations.

Les outils et formations réalisés dans le cadre de ces deux mesures sont de nature préventive et touchent les causes de la violence sexuelle. Par ailleurs, ils touchent les personnes qui interviennent auprès des enfants et avec qui ESPACE est appelé à collaborer dans les milieux scolaires et de garde.

Mesure 4 : Développer une conférence en matière d'éthique portant sur la prévention des agressions sexuelles et du harcèlement à l'intention des intervenantes, des intervenants ainsi que des administratrices et des administrateurs des organismes de loisir et de sport, de même qu'une offre de services pour cette conférence.

Mesure 5 : Soutenir financièrement les projets de prévention en matière d'agression sexuelle dans le cadre du Programme de soutien financier pour la promotion de l'éthique dans le loisir et le sport.

Mesure 9 : Rendre disponibles, au sein du réseau de loisir et de sport, des outils de prévention des agressions sexuelles et du harcèlement et en faciliter l'utilisation.

Mesure 10 : Soutenir les initiatives de prévention des agressions sexuelles et du harcèlement des organismes de loisir et de sport reconnus par le MELS, en offrant des services-conseils pour la mise en place de mesures de prévention et en facilitant les démarches auprès des ministères ou organismes provinciaux concernés par cette problématique.

Mesure 20 : Coordonner le Comité de travail provincial des unités régionales de loisir et de sport sur la prévention des agressions sexuelles et du harcèlement.

Grâce à ces mesures, des formations, des politiques de prévention et d'intervention, des guides et autres activités ont été créées. Celles-ci sont de nature préventive et s'adressent au milieu des sports et loisirs. Ces réalisations touchent les enfants qui participent aux activités des organismes de loisirs et de sports en améliorant certainement leur sécurité face à d'éventuelles agressions à caractère sexuel. Notons que ces mesures ne rejoignent que les enfants qui ont accès aux organismes de sports et loisirs et qu'il serait intéressant d'agir en prévention de façon globale auprès de communautés, ce qui aurait un impact positif sur davantage d'enfants, peu importe leur statut socio-économique ou leur accès aux activités de sports et de loisirs.

Mesure 16 : Apporter un soutien financier aux organismes qui font de la prévention en matière d'agression sexuelle auprès des jeunes, et ce, à partir d'un programme reconnu efficace et qui correspond aux critères de l'approche École en santé.

Cette mesure concerne directement la mission du ROEQ et des organismes ESPACE. D'ailleurs, à l'annexe 5, le Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 établit la liste des organismes financés dans le cadre de cette mesure. On y retrouve notamment le ROEQ et différents organismes ESPACE du Québec. Nous sommes heureux de cette reconnaissance accordée à notre mission et nos activités.

Toutefois, il est à noter qu'aucun nouvel argent ne fut octroyé aux organismes ESPACE et au ROEQ dans le cadre de cette mesure, même si une évaluation externe et un plan de consolidation et de développement ont démontré qu'il manque annuellement plus de 3 490 350\$ pour que les organismes en place soient consolidés. Notre Plan de consolidation et de développement est connu de nos répondants nationaux et régionaux du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Le Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 démontre clairement l'importance du PSOC et de son financement à la mission des organismes communautaires autonomes. Les réalisations découlant notamment des mesures 16, 34 et 68 ont été effectuées en grande partie grâce au financement à la mission du PSOC.

En lien avec la mesure 16, rappelons enfin que les activités offertes par ESPACE touchent directement la prévention et la sécurité des enfants face aux agressions à caractères sexuels. Elles sont aussi mobilisatrices et durables, car elles permettent d'outiller les communautés à poursuivre la prévention dans leurs milieux. En ce sens, un investissement plus grand en prévention est souhaitable.

Mesure 17 : Soutenir des initiatives régionales et locales émanant des communautés visant à prévenir et à contrer les agressions sexuelles.

Cette mesure a permis de soutenir différents projets qui émanaient d'organismes communautaires et de concertations locales. La plupart de ces projets sont liés à la prévention. Beaucoup d'entre eux s'adressent aux adolescentes et adolescents. Nous soulignons la réalisation de ces projets importants. Il serait aussi intéressant de voir davantage de projets de prévention des agressions à caractère sexuel touchant les enfants de moins de 12 ans.

Mesure 28 : Soutenir le développement d'outils de sensibilisation portant sur l'hypersexualisation des jeunes.

Dans les réalisations de cette mesure, on retrouve la reproduction du guide *Hypersexualisation et violences sexuelles*, produit par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Rimouski. Ce guide est l'un des documents de référence de la position du ROEQ sur la sexualisation précoce des enfants. Vous pouvez consulter la position du ROEQ sur la sexualisation précoce à l'adresse suivante : www.espacesansviolence.org/sites/default/files/imce/sexu_prec.pdf.

Mesure 54 : Réaffirmer, sur le plan national, l'importance de poursuivre l'application de l'Entente multisectorielle dans le but de garantir une meilleure protection et d'apporter l'aide nécessaire aux enfants victimes d'agression sexuelle.

Le ROEQ salue le renouvellement de cet engagement qui est une réalisation concrète pour le mieux-être des enfants victimes. D'ailleurs, ESPACE présente l'Entente multisectorielle dans les ateliers offerts au personnel éducatif des milieux.

Mesure 95 : Évaluer l'efficacité des programmes de prévention auprès des jeunes en matière d'agression sexuelle et proposer les actions nécessaires afin que ces programmes puissent être reconnus efficaces et répondre aux critères de l'Approche École en santé.

Le soutien financier offert au ROEQ dans le cadre de cette mesure a permis d'établir plusieurs liens de cohérence entre les actions préventives d'ESPACE et le renouveau pédagogique, *La violence à l'école: ça vaut le coût d'agir*, la *Stratégie d'intervention Agir autrement (SLAA)* et l'*Approche École en santé (AÉS)*. Le projet du ROEQ a également permis d'identifier des éléments pour permettre aux organismes de peaufiner le soutien offert aux milieux scolaires, notamment la création de cahiers d'activités complémentaires au programme ESPACE et adaptés à chaque cycle du primaire et au préscolaire. Actuellement, bien que nous travaillons sur les suites du projet, la production de ces outils pour les milieux scolaires avance lentement, au rythme des entrées financières qui se font de plus en plus rares.

OBSTACLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2008-2013

L'OMNIPRÉSENCE DU DOSSIER INTIMIDATION

L'intimidation est un problème réel que les organismes ESPACE abordent depuis leurs tout débuts. L'ampleur que ce dossier a pris dans le milieu scolaire et dans les médias mobilise les énergies. Ceci s'explique sans doute à cause des drames médiatisés et de la loi visant à combattre l'intimidation et la violence à l'école. Cette loi oblige les milieux à s'investir précisément en lien avec l'intimidation, mais y a-t-il autre chose de sous-jacent pour que cette forme de violence prenne la vedette au détriment d'autres violences et d'autres drames?

- Est-ce parce qu'il est plus facile de parler de la violence entre enfants que de la violence des adultes envers les enfants?
- Pourquoi l'intimidation exercée par certains adultes envers les enfants est-elle si peu, voire jamais abordée?

Agir en vase clos sur l'intimidation, sur la violence sexuelle ou sur les autres formes de violence, réfère à une vision compartimentée de la violence faite aux enfants. Les liens entre les différentes

formes de violence ne sont pas faits. Pourtant, avec une analyse globale mettant en évidence l'abus de pouvoir, présent dans les différentes formes de violence, les liens entre les diverses problématiques se voient clairement.

Ainsi, les stratégies pour contrer l'intimidation, les agressions à caractère sexuel, l'exposition à la violence conjugale et les autres formes de violence faites aux enfants peuvent être globales et viser davantage le renforcement des individus et des communautés. D'ailleurs, la recherche démontre des liens de concomitance entre la violence sexuelle faite aux enfants et d'autres formes de violence¹ telle que l'exposition à la violence conjugale.

L'HYPERSEXUALISATION

Les enfants sont de plus en plus exposés à des messages de toutes sortes sur la sexualité. Cette exposition régulière à du contenu sexuel propose aux jeunes des modèles limités à des stéréotypes et entraîne une plus grande adhésion aux stéréotypes sexuels et sexistes. Ce phénomène d'hypersexualisation de la société, largement inspiré par le monde de la pornographie, entretient le déséquilibre dans les rapports hommes/femmes. Cette hypersexualisation contribue à banaliser les gestes d'agression sexuelle, à les rendre plus acceptables.

L'hypersexualisation rejoint les enfants à un âge très précoce, modèle leur identité sexuelle, contamine leur vision des relations interpersonnelles et de la sexualité. Cette hypersexualisation risque d'entraîner une perception d'eux-mêmes et d'elles mêmes, biaisée et limitée en stéréotypant les rôles masculin et féminin.

LES MYTHES ET PRÉJUGÉS

Des mythes, tels que *les victimes sont en partie responsables des agressions sexuelles* ou *les agressions sont principalement commises par des inconnus*, perdurent et trouvent une tribune sur les réseaux sociaux comme dans certains médias traditionnels. De plus, nos réactions pour rectifier l'information ne sont pas nécessairement publiées par les journalistes. En considérant l'impact de ces préjugés sur les victimes et sur l'action préventive, il est alors de première importance que les médias offrent une information juste et non biaisée qui va au-delà de l'opinion.

¹ Lessard, G. (2011). Résolution des controverses entourant la garde des enfants en situation de concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants: recherche-action orientée vers le développement de la concertation dans la région de Québec.

Finkelhor, D., Ormrod, R. K., & Turner, H. A. (2007). *Poly-victimization: A neglected component in child victimization trauma*. *Child Abuse & Neglect*, 31, 7-26. (CV91)

Lessard, G. (2004). Concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants : représentations des intervenants et défis de collaboration pour l'offre d'une aide cohérente. Thèse de doctorat. Montréal : Université de Montréal.

LA RÉSISTANCE DE CERTAINS MILIEUX FACE À LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS

Bien que la plupart des milieux soient enthousiasmés par les activités préventives d'ESPACE, d'autres ne démontrent pas d'intérêt pour la prévention de la violence ou bien ne permettent pas aux enfants d'avoir accès aux ateliers d'ESPACE. Cette situation peut soulever différents questionnements:

- Est-ce que parler de violence et d'agression sexuelle est toujours tabou?
- Est-ce que des milieux craignent de faire peur aux enfants en leur parlant de stratégies pour prévenir la violence?
- Est-ce que certains gestionnaires en milieux scolaires ou de garde croient que la violence et les agressions sexuelles n'ont lieu que dans les quartiers socioéconomiquement défavorisés?

Bref, les raisons de cette résistance peuvent être multiples et il s'avère primordial de les connaître afin d'agir et de permettre aux enfants et aux adultes de leur entourage d'avoir accès à des outils de prévention efficaces.

LE MANQUE CHRONIQUE D'ARGENT RÉCURRENT FREINE L'ACTION, ENTRAÎNE DES LISTES D'ATTENTE ET LA PERTE DE PERSONNES EXPÉRIMENTÉES

Dans les réseaux publics et communautaires, le manque de financement approprié pour les missions est connu. Pour les organismes ESPACE, cette situation a plusieurs conséquences :

- Fermeture annuelle de la majorité des organismes ESPACE entre les mois de juin et septembre;
- Mise à pied des travailleuses et travailleurs des organismes;
- Listes d'attente dans plusieurs régions où des milieux souhaiteraient recevoir le programme ESPACE;

Au-delà des conséquences sur les organismes, il importe de considérer les impacts de ce manque de financement récurrent sur les enfants et les communautés. En effet, une des conséquences est que les besoins, en matière de prévention de la violence et des agressions sexuelles commises envers les enfants, ne sont pas répondus pleinement.

Rappelons que « *La recherche a démontré que chaque dollar investi dans les programmes de prévention préscolaire produit 7 \$ de bénéfice au moment où l'enfant devient un jeune adulte et 13 \$ de bénéfice au moment où il atteint l'âge adulte.* »² (Voir annexe : Les coûts de la non-prévention)

² Schweinhart L, Montie J, Xiang Z, Barnett WS, Belfield CR, Nores M. Lifetime effects: The High/Scope Perry Preschool study through age 40. Vol 14. Ypsilanti, MI: High/Scope Press; 2005. Cité dans : Tremblay, R. E., Gervais, J. et Petitclerc, A., Prévenir la violence par l'apprentissage à la petite enfance. Montréal, (QC). Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants: 2008; 32 pages.

LES DÉFIS POUR UN PROCHAIN PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL

Dans le contexte social actuel, nous avons pu identifier des défis à relever pour contrer plus efficacement les agressions sexuelles.

REJOINDRE LA POPULATION MASSIVEMENT

Par manque de soutien financier, plusieurs organismes communautaires ont des moyens restreints pour rejoindre la population, et ce, même si leurs actions sont reconnues comme efficaces. À l'inverse, des personnalités publiques qui décident de mettre de l'avant un service ou une fondation reçoivent beaucoup de visibilité médiatique et en conséquence, un grand soutien financier.

Bien que leurs actions soient louables et que ces personnalités publiques rejoignent facilement la population par la place qu'elles occupent dans les médias, prennent-elles en considération ce qui se fait déjà dans les communautés? Serait-il plus efficace et profitable de soutenir les actions reconnues qui sont déjà en place dans les organismes communautaires, notamment en matière de prévention? Nous sommes convaincus qu'un soutien financier adéquat pour les organismes communautaires permettrait de rejoindre largement la population et d'agir concrètement pour prévenir et contrer les agressions à caractère sexuel.

GARDER LE CAP SUR LES OBJECTIFS ET L'ANALYSE EN RESTANT CENTRÉS SUR LES ENFANTS ET SUR LEURS BESOINS

Cela demande beaucoup de volonté et de conviction pour résister aux modes, aux tendances, aux pressions extérieures qui veulent parfois changer notre focus ou nos façons de faire et qui peuvent venir de diverses instances, parfois même des différents paliers gouvernementaux. En effet, nous constatons que les réformes et les nouveaux programmes mis de l'avant selon les tendances ont un impact sur les activités des organismes communautaires. Il serait intéressant que l'appareil gouvernemental et politique valorise et mette à contribution les groupes et les programmes déjà en place, plutôt que de recréer régulièrement de nouvelles réformes ou programmes.

REJOINDRE LES PARENTS

Les parents semblent avoir de moins en moins de temps en dehors de leur travail et de leurs obligations familiales du quotidien. De plus, les milieux scolaires, les milieux de gardes et les organismes communautaires constatent depuis plusieurs années qu'il est difficile de les rejoindre. Prévenir la violence, c'est donner aux enfants les moyens de se protéger contre toute forme d'agression, mais aussi et grandement de sensibiliser les adultes à leur rôle en prévention et les outiller pour venir en aide aux enfants. Comment prévenir efficacement les agressions à caractère sexuel, si les parents ne sont pas rejoints?

La mobilisation des parents passerait-elle par les nouvelles technologies? Si tel est le cas, cette stratégie de mobilisation demandera un investissement important de temps et d'argent pour développer des activités et des outils adaptés à cette réalité. Est-ce que les instances gouvernementales et les organismes communautaires autonomes ont les ressources nécessaires pour cette actualisation de leurs pratiques?

RECOMMANDATIONS ET PISTES DE SOLUTIONS

Les sept premières recommandations sont d'ordre général et les deux dernières sont plus spécifiques.

1. **TRAITER DE LA VIOLENCE DANS SA GLOBALITÉ** au lieu de compartimenter l'analyse et les actions selon les types de violence (agressions sexuelles, intimidation, exposition des enfants à la violence conjugale, etc.).

ESPACE propose une approche novatrice de la prévention adaptée aux enfants. En ce sens, l'analyse est le point de départ de cette approche; plus la compréhension du problème est précise, plus les mesures préventives sont efficaces. Notre analyse et notre compréhension de la violence nous amènent à aborder la prévention de façon globale, donc en traitant de toutes les formes de violence. Traiter une seule facette de violence à la fois ne permet pas de faire les liens avec les autres facettes qui ne sont, en somme, qu'une façon différente d'exprimer un abus de pouvoir.

 Il s'avérerait donc plus efficace d'investir des ressources dans cette prévention globale de la violence faite aux enfants.

2. **AXER SUR LA PRÉVENTION DÈS LA PETITE ENFANCE**

L'objectif de la prévention est d'outiller les enfants et les adultes de leur entourage avant qu'une situation de violence ne prenne place. Cette stratégie est donc destinée à tous les enfants, qu'ils vivent ou non de la violence, et doit être mise en place dès la petite enfance. Pour demeurer efficace, l'action préventive misera aussi sur des rappels tout au long du développement de l'enfant.

3. **METTRE EN PLACE DES COURS D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ DANS LES ÉCOLES**

Dans le cadre de l'élaboration du projet pilote en éducation sexuelle du MELS, il importe de valoriser tout le travail fait en ce sens par les organismes communautaires tels que le ROEQ.

En effet, par leur approche globale en prévention de toutes les formes de violence faites aux enfants, les organismes ESPACE interviennent sur des aspects pluridimensionnels de la sexualité tels que l'identification des différences et des ressemblances entre le corps des filles et le corps des garçons, l'affirmation de soi dans le respect des différences et le développement d'un sens critique face aux touchers et à la notion de secret. De plus, les ateliers ESPACE abordent directement la prévention de la violence sexuelle en donnant des moyens aux enfants pour reconnaître les tactiques de manipulation, briser le silence et signaler les situations d'agression. Avec les élèves du 3e cycle du primaire, les organismes ESPACE parlent aussi des relations amoureuses chez les jeunes, en traitant des concepts de contrôle, d'intimidation et en mettant de l'avant l'importance d'établir des relations égalitaires basées sur la confiance, l'honnêteté et le respect.

En plus de s'adresser aux enfants, les organismes ESPACE offrent des ateliers de sensibilisation pour les parents et le personnel éducatif des milieux scolaires et de garde. Ces ateliers sont des moments privilégiés pour leur offrir du support et répondre à leurs questions, notamment au sujet des comportements sexuels des enfants. Suite à ces rencontres, les adultes ont davantage de moyens pour faire de la prévention et aborder le sujet de la sexualité avec les enfants.

Bref, l'éducation à la sexualité est l'un des aspects importants du travail des organismes ESPACE et elle s'inscrit parfaitement en complémentarité avec le retour des cours d'éducation à la sexualité dans les écoles du Québec.

4. FINANCER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : ÇA RAPPORTE BEAUCOUP PAR RAPPORT À CE QUE ÇA COÛTE

Il y a des organismes en place prêts à passer à l'action et cette action ferait une différence concrète très rapidement dans la vie des personnes.

Où en serions-nous aujourd'hui si le Plan d'action gouvernemental 2001-2006 en matière d'agression sexuelle avait été financé à sa juste mesure? Est-ce que les organismes ESPACE seraient consolidés? Est-ce qu'il y aurait des organismes ESPACE dans toutes les régions du Québec? Combien d'adultes et d'enfants de plus auraient été outillés? Combien d'enfants auraient échappé à la violence? Combien n'auraient pas eu à subir les conséquences de la violence?

5. SOUTENIR LES MILIEUX ÉDUCATIFS

Il est souhaitable d'éviter les coupures financières en éducation. Il y a déjà des collaborations en place dans les milieux éducatifs pour lutter contre les agressions à caractères sexuels. Plusieurs organismes y sont impliqués et soutiennent les acteurs présents dans les milieux. Les coupures budgétaires menacent les collaborations établies et les mesures de soutien pour les enfants plus vulnérables.

6. REMETTRE EN VALEUR LES ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE

Plusieurs des obstacles identifiés dans les Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle sont encore présents. Les conditions de réussites identifiées dans ce même document sont toujours actuelles. Bien qu'il y ait eu des avancées, les 4 axes d'intervention pour contrer les agressions sexuelles doivent se poursuivre, particulièrement les axes de promotion et de prévention, où l'on constate moins de réalisations dans les Rapports sur la mise en œuvre des plans d'action gouvernementaux.

Il serait intéressant qu'un prochain plan d'action gouvernemental ait moins de mesures à mettre en place et que les ressources soient investies pour s'assurer de leur atteinte. Un prochain plan

d'action pourrait prioriser certaines mesures et revenir à l'essentiel des orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle.

7. RECONNAÎTRE L'EXPERTISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Cette reconnaissance des organismes communautaires pourrait se faire quand vient le temps de :

-  les financer;
-  créer du nouveau matériel (un réflexe pourrait être de voir ce qui se fait déjà dans le milieu communautaire);
-  chercher des partenaires ou des alliés (par exemple, pour des campagnes de sensibilisation).

Une constance dans la reconnaissance des organismes d'action communautaire permettrait d'économiser temps et argent.

8. DÉVELOPPER DES MOYENS POUR REJOINDRE LES PARENTS

Les parents ont une place de première importance dans la prévention des agressions sexuelles. Ils constituent un maillon essentiel à une prévention efficace. Pour les soutenir dans ce rôle, des ressources pourraient être mises de l'avant pour les rejoindre par le Web.

Par ailleurs, pour les rejoindre, un autre moyen pourrait être de soutenir davantage leur implication dans les milieux de vie des enfants en leur faisant une plus grande place, notamment dans les écoles, les centres de la petite enfance et les garderies.

9. DÉVELOPPER UNE COMPRÉHENSION DE LA RÉSISTANCE DE CERTAINS MILIEUX FACE À LA PRÉVENTION DES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

Par une meilleure compréhension de ce phénomène, nous pourrions avoir des pistes afin que les communautés se rallient à ESPACE, qu'elles voient, entendent et parlent de la violence faite aux enfants.

Qu'elles se sentent responsables de la sécurité et du bien-être présent et futur des enfants.

Que les milieux de vie soient plus sécuritaires pour les enfants. Que toujours plus d'agresseurs soient dénoncés.

Qu'ensemble nous fassions que toujours moins d'enfants aient à vivre la violence et en subir les conséquences.

Annexes

MEMBRES DU REGROUPEMENT DES ORGANISMES ESPACE DU QUÉBEC



Pour une enfance
en sécurité et sans violence



Pour une enfance
en sécurité et sans violence



Pour une enfance
en sécurité et sans violence



Pour une enfance
en sécurité et sans violence



Pour une enfance
en sécurité et sans violence



Pour une enfance
en sécurité et sans violence



Pour une enfance
en sécurité et sans violence



Pour une enfance
en sécurité et sans violence



Pour une enfance
en sécurité et sans violence



Pour une enfance
en sécurité et sans violence



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

LES COÛTS DE LA NON-PRÉVENTION

« La recherche a démontré que chaque dollar investi dans les programmes de prévention préscolaire produit 7 \$ de bénéfice au moment où l'enfant devient un jeune adulte et 13 \$ de bénéfice au moment où il atteint l'âge adulte. »

Schweinhart L, Montie J, Xiang Z, Barnett WS, Belfield CR, Nores M. Lifetime effects: The High/Scope Perry Preschool study through age 40. Vol 14. Ypsilanti, MI: High/Scope Press; 2005. Cité dans : Tremblay, R. E., Gervais, J. et Petittclerc, A., Prévenir la violence par l'apprentissage à la petite enfance. Montréal, (QC). Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants: 2008; 32 pages.

La politique canadienne en matière de santé s'appuie sur «des recherches indiquant que chaque dollar investi dans un jeune enfant permettra d'économiser sept dollars en dépenses de santé, d'aide sociale et de justice pénale.»

Nancy Miller Chenier, Division des affaires politiques et sociales, « La politique canadienne en matière de santé », décembre 2002
<http://dsp-psd.communication.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/CIR/934-f.htm>

« Chaque dollar investi en prévention en fait économiser trois durant les trois premières années de vie de l'enfant, sans compter les effets à long terme. Une première condition est donc d'investir ce fameux dollar qui rapportera des dividendes plus tard. »

Camil Bouchard, Président du groupe de travail sur les jeunes « Un Québec fou de ses enfants » dans Développement social, vol. 3, no. 5, janvier 2003, page 10.

« Un dollar investi en prévention peut en faire épargner de trois à sept plus tard; cependant, il faut d'abord se résoudre à investir ce dollar! »

Camil Bouchard, Président du groupe de travail sur les jeunes, « Un Québec fou de ses enfants », 1991, page 21

« Les coûts humains et sociaux à long terme sont énormes. Au cours des consultations on a estimé qu'un adolescent, victime ou agresseur, qui continue à manifester un comportement antisocial pendant toute sa vie exigera des déboursés en bien-être, en services de police, en services judiciaires, en services médicaux et, en services correctionnels qui dépasseront le million de dollars. Le nombre des victimes supplémentaires issues d'un seul cas peut se chiffrer par centaines. »

Rix G. Rogers, conseiller spécial du ministre de la Santé nationale et du bien-être social en matière d'agressions sexuelles contre les enfants, « Problèmes et préoccupations liés aux agressions sexuelles contre les enfants au Canada. Un aperçu. (document de travail) », 1988, pages 27-28